

Des formations agricoles et rurales,
pour connaître ses droits et éviter les difficultés



FORMATIONS 2016 - RHONE-ALPES

Les formations durent une journée. Elles sont souvent proposées dans plusieurs lieux de la région. Vous pouvez vous inscrire pour une seule journée ou composer votre parcours de plusieurs jours. Les dates et les lieux sont susceptibles d'être modifiés. Le calendrier mis à jour est disponible sur notre site Internet.

DEBUT 2016

■ Choisir ses formes sociétaires en agriculture (exploitation, foncier)	Les sociétés pour exploiter (GAEC, EARL, SCEA, SCOP,...) et celles pour le foncier (GFA, SCI,...), implications fiscales et sociales	21 janv., Crest (26) ou Le Pouzin (07) 26 janvier, Feurs (42)
■ Baux ruraux : connaître ses droits et les faire respecter	Fermage : ce qu'il faut savoir quand on loue des biens agricoles, avec ou sans contrat écrit	28 janvier, Annecy (74) 25 févr., La Tour de Salvagny (69) 29 févr., Privas ou Aubenas (07) 1 ^{er} mars, Crest (26)
■ Les aspects juridiques de la transmission d'une ferme	Régimes matrimoniaux, successions, transmission du foncier, fiscalité,...	11 février 2016, Annecy (74)

AUTOMNE 2016

■ Les aides de la nouvelle PAC (DPB, ICHN, MAE)	Se mettre à jour sur les nouvelles règles des aides. <i>Les contrôles et recours seront peu abordés</i>	13 septembre, Privas (07) 15 septembre, Crest (26) 19 septembre, Saint-Baldoph (73) 20 septembre, Annecy (74) 26 septembre, Tullins (38) 27 sept., La Tour de Salvagny (69) 6 octobre, Feurs (42) 7 octobre, Bourg-en-Bresse (01)
■ La MSA et les droits sociaux des agriculteurs	Les différents statuts, les nouvelles conditions d'affiliation, les cotisations, les prestations, la retraite, les recours	1 ^{er} novembre, Aubenas (07) 8 novembre, Crest (26) 15 novembre, Annecy (74) 22 novembre, Tullins (38) 29 nov., St-Laurent de Ch. (69)

Formations mises en place avec le concours financier de :



Rhône-Alpes Région



**Modalités et bulletin
d'inscription au dos** →

Retrouvez le calendrier et les programmes des formations,
ainsi que de nombreuses autres infos sur

www.comite-action-juridique.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION À UNE FORMATION

MERCI DE LE RETOURNER :

PAR E-MAIL

formation@comite-action-juridique.fr

PAR COURRIER

Comité d'action juridique Rhône-Alpes
58 rue Raulin
69007 LYON

FORMATION (1 bulletin par stage)

Titre :

Date(s) :

Lieu :

STAGIAIRE

Mme Mlle M.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Fax :

Adresse électronique :

Statut :

Agriculteur (chef d'exploitation, conjoint d'exploitation, aide familial ou cotisant solidaire)

Candidat à l'installation agricole. *Connu du Point info installation ?* Oui Non

Salarié (participant dans le cadre de la formation professionnelle)

Autre. *Préciser :*

Pour les salariés participant dans le cadre de la formation professionnelle :

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

Personne responsable :

Téléphone :

Adresse électronique :

OPCA (organisme collecteur formation) :

TARIFS (pour une journée)

Agriculteur ou candidat à l'installation : GRATUIT

Salarié (formation professionnelle) : 200 € net de taxes

Autre : NOUS CONTACTER

MODALITÉS (inscription et participation)

A réception du bulletin d'inscription rempli, le Comité d'action juridique procède à la préinscription du stagiaire. L'inscription deviendra définitive lorsque le stagiaire recevra confirmation par courrier ou e-mail.

Les lieux et horaires précis, et modalités pratiques (repas, plan d'accès, etc.), seront communiqués dans cette confirmation d'inscription.

En cas de participation payante, le paiement se fera à réception de la facture.

Le stagiaire s'engage à avertir le Comité d'action juridique le plus tôt possible en cas d'annulation de sa participation.

Le Comité d'action juridique se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session en cas de nombre de participants insuffisant. Il en informera les inscrits au plus tôt et leur proposera un autre stage ou une autre date le cas échéant.

Je confirme la présente demande d'inscription

Je souhaite être informé des prochaines formations en m'abonnant à la lettre d'information électronique du Comité d'action juridique

Si vous avez d'autres besoins de formation, n'hésitez pas à les indiquer ici :

Date :

Signature du stagiaire (ou de l'employeur) :

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES :

Comité d'action juridique Rhône-Alpes
N° de déclaration d'activité : 82 69 11492 69 *
SIRET : 49245414500029 - APE : 9499Z
* Ceci n'est pas un agrément de l'Etat

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

04 81 91 99 04
formation@comite-action-juridique.fr
www.comite-action-juridique.fr